

BIENVENUE A L'IUT DE COLMAR !

*Vous trouverez dans ce guide de nombreuses informations utiles
pour préparer votre **rentrée universitaire** :*

Sommaire :

GLOSSAIRE DES FORMATIONS DE L'IUT DE COLMAR	2
DATES DES RENTREES UNIVERSITAIRES 2026	3
LES ETAPES POUR L'INSCRIPTION OU LA REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE	4
PLAN D'ACCES AUX CAMPUS COLMARIENS	6
INFORMATIONS UTILES	7
BAIPS : BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE STAGES.....	8



GLOSSAIRE DES FORMATIONS DE L'IUT DE COLMAR

UHA : Université de Haute-Alsace (dont le nom officiel est « Université de Mulhouse »)

BUT : Bachelor Universitaire de Technologie

LP : Licence Professionnelle

FI : Formation Initiale

FA : Formation par Apprentissage

CJ : Spécialité Carrières Juridiques

AJ : Parcours Administration et Justice

EA : Parcours Entreprise et Association

PF : Parcours Patrimoine et Finance

GB : Spécialité Génie Biologique

AGRO : Parcours Agronomie

LP BIO-Ind et BIO-Tech : Licence Professionnelle Bio-Industries et Bio-Technologies

HSE : Spécialité Hygiène, Sécurité et Environnement

SDMRPTE : Parcours Science du danger Management des Risques Professionnels, Technologiques et Environnementaux

MT2E : Spécialité Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques

OPTIM : Parcours Optimisation Energétique pour le bâtiment et l'Industrie

MANé : Parcours Management de l'Energie pour le bâtiment et l'Industrie

RT : Spécialité Réseaux et Télécommunications

CYBER : Parcours Cybersécurité

DevCloud : Parcours Développement Système et Cloud

ROM : Parcours Réseaux Opérateurs et Multimédia

TC : Spécialité Techniques de Commercialisation

MDEE : Parcours Marketing Digital, E-business et Entrepreneuriat

BI : Parcours Business International : achat et vente

BDMRC : Parcours Business Développement et Management de la Relation Client

IBM : International Business Management

LP TC : Licence professionnelle Technico-Commercial

DU PST : Diplôme Universitaire Passerelle Sciences et Technologies

DATES DES RENTREES UNIVERSITAIRES 2026

	Année	Parcours	Formation	Dates	Heure	Lieu
BUT CJ	1 ^{ère} année		Initiale	Mardi 01/09/2026	11h00	Amphi G 034
	2 ^{ème} année	AJ	Initiale	Mardi 01/09/2026	10h00	Amphi G 034
			Alternance			
		EA	Initiale			
		PF	Alternance			
	3 ^{ème} année	AJ	Initiale	Mardi 01/09/2026	09h00	Amphi G 034
			Alternance			
		EA	Initiale			
		PF	Alternance			
BUT GB	1 ^{ère} année	Agro	Initiale	Mardi 01/09/2026	10h00	Biopôle – Amphi A
	2 ^{ème} année		Initiale	Jeudi 03/09/2026	10h00	Biopôle – Amphi A
			Alternance	Jeudi 03/09/2026	08h30	Biopôle – Amphi A
	3 ^{ème} année		Initiale	Jeudi 10/09/2026	10h00	Biopôle – Amphi A
			Alternance	Lundi 14/09/2026	10h00	Biopôle – Amphi A
Licence Professionnelle		BIO-Ind et BIO-Tech	Alternance	Lundi 14/09/2026	08h30	Biopôle – Amphi A
BUT HSE	1 ^{ère} année	SDMRPTE	Initiale	Mardi 01/09/2026	09h00	Amphi A 024
			Alternance			
	2 ^{ème} année		Initiale	Lundi 07/09/2026	13h45	Amphi A 024
	3 ^{ème} année	Alternance	Lundi 07/09/2026	09h00	Amphi A 024	
BUT MT2E	1 ^{ère} année		Initiale	Mardi 01/09/2026	13h45	Amphi H 004
			Alternance			
	2 ^{ème} année	OPTIM	Initiale	Jeudi 03/09/2026	08h30	Amphi H 004
			Alternance			
		MANé	Initiale			
			Alternance			
	3 ^{ème} année	OPTIM	Initiale	Mardi 01/09/2026	08h30	Amphi H 004
			Alternance			
		MANé	Initiale			
Alternance						
	OPTIM Double Diplôme	Alternance				
	MANé Double Diplôme	Alternance				
BUT RT	1 ^{ère} année		Initiale	Mardi 01/09/2026	10h30	Amphi F 014
	2 ^{ème} année	CYBER	Initiale	Mardi 01/09/2026	09h30	Amphi F 014
			Alternance			
		DevCloud	Initiale			
		ROM	Alternance			
	3 ^{ème} année	CYBER	Initiale	Mardi 01/09/2026	08h30	Amphi F 014
			Alternance			
		DevCloud	Initiale			
		ROM	Alternance			
BUT TC	1 ^{ère} année		Initiale	Lundi 07/09/2026	08h15	Amphi G 034
			Alternance			
	2 ^{ème} année	BDMRC	Initiale	Mercredi 02/09/2026	10h15	Amphi G 034
			Alternance			
		BI	Initiale			
		MDEE	Initiale			
			Alternance			
	3 ^{ème} année	BDMRC	Initiale	Mercredi 02/09/2026	08h15	Amphi G 034
			Alternance			
BI		Initiale				
	MDEE	Initiale				
		Alternance				
BUT TC IBM	1 ^{ère} année	Franco-germano-suisse	Initiale	Lundi 21/09/2026	IUT de Colmar	
	2 ^{ème} année		Initiale	Lundi 01/03/2027	IUT de Colmar	
Licence Professionnelle		Technico-Comm.	Alternance	Jeudi 07/09/2026	08h15	Salle G 109
Diplôme Universitaire		PST	Initiale	Date à définir en fonction de l'arrivée des étudiants en France		

LES ETAPES POUR L'INSCRIPTION OU LA REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Les informations relatives aux traitements de données à caractère personnel se trouvent ici → <https://www.uha.fr/fr/protection-des-donnees.html>

Étape 1 :

- **Acquittement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)**

Rendez-vous sur le site www.messervices.etudiant.gouv.fr

Cette étape est à **réaliser impérativement AVANT l'inscription administrative**. Un numéro de CVEC pour l'année universitaire concernée vous sera demandé et votre attestation d'acquittement CVEC devra être jointe aux pièces justificatives.

Tous les étudiants en formation à temps plein ou en apprentissage sont concernés.

A noter : Les boursiers du CROUS sont exonérés du paiement de la cotisation. Toutefois, ils doivent être en possession de leur attestation d'acquittement CVEC (à télécharger sur le [Dossier Social Etudiant - DSE](#)).

Étape 2 :

- **Inscriptions administratives**

Les B.U.T. 1^{ère} année doivent s'inscrire en ligne via le lien : <https://inscriptions-web.uha.fr> (à noter, le site sera suspendu durant la fermeture estivale de l'Université du 24 juillet au soir au 17 août, matin).

ATTENTION : pour les étudiants déjà inscrits à l'UHA, il faut effectuer **une réinscription** via le lien (ouverture du site à partir du 9 juillet) : <https://reinscriptions-web.uha.fr>

Avant de commencer, vous devez vous munir de :

- votre numéro de candidature sur ParcoursSup,
- votre numéro de CVEC 2026-2027 indiqué sur votre attestation d'acquittement,
- une carte bancaire valide,
- une adresse mail valide pour pouvoir obtenir l'accusé de réception de votre paiement en ligne.

Attention :

- **Si vous êtes boursier-e** et que vous avez réceptionné votre notification d'attribution de bourse conditionnelle 2026-2027, vous devez indiquer votre statut en tant que boursier et les frais d'inscription doivent afficher un montant nul (0 euros).
- **Si vous êtes apprenti-e**, vous devez sélectionner « étudiant en apprentissage » et les frais d'inscription doivent afficher un montant nul (0 euros).
- Allez jusqu'au terme de l'inscription pour obtenir votre numéro d'étudiant inscrit sur le récapitulatif d'inscription.



Informations complémentaires : *Attention, soyez vigilant lors de la saisie de votre adresse mail, cette dernière vous permettra de recevoir le mail d'activation de votre compte institutionnel UHA afin d'accéder aux e-services de l'université.*

Étape 2bis (uniquement aux étudiants déjà inscrits à l'UHA précédemment) :

- Réinscriptions

Vous êtes ou avez déjà été inscrits à l'UHA. Veuillez consulter les démarches à suivre sur le site web <https://reinscriptions-web.uha.fr/>.

Pour passer à l'étape suivante, vous devez être en possession de votre compte institutionnel UHA (prenom.nom@uha.fr).

Si vous avez perdu votre mot de passe ou si vous devez réactiver l'accès aux services numériques UHA (étudiant non inscrit à l'UHA depuis plus d'un an), nous vous invitons à vous rendre sur le lien ci-après : <https://e-services.uha.fr/sesame>

Votre identifiant institutionnel est en principe : prenom.nom@uha.fr



Étape 3 (uniquement pour les primo-entrants) :

- Activation de votre compte institutionnel UHA

Le lendemain de votre inscription administrative, vous allez recevoir un mail sur votre adresse mail personnelle vous invitant à activer votre compte institutionnel UHA (prenom.nom@uha.fr).

Si vous n'avez pas réceptionné le mail automatique, nous vous conseillons de vérifier les spams de votre messagerie sur un ordinateur (et non sur votre téléphone portable). Les spams ne sont pas toujours affichés dans les messageries sur téléphone portable.

Étape 4 :

- Dépôt des pièces justificatives :

Après l'activation de votre compte institutionnel UHA, vous devez déposer les pièces justificatives demandées sur le récapitulatif de votre inscription administrative via le lien : <https://pj-web.uha.fr>

Pour les étudiants mineurs, ci-après le lien vers le [formulaire d'autorisation parentale](#) : [Lien](#).

À partir du 6 juillet, la scolarité de l'IUT de Colmar procédera à la validation des inscriptions saisies jusqu'au 20 juillet, puis, à partir du 18 août. **Vous recevrez un message automatique lors de la validation de votre inscription administrative.**

Une fois votre inscription terminée et validée par la scolarité de l'IUT de Colmar, vous pourrez télécharger votre certificat de scolarité en vous connectant avec vos identifiants du compte institutionnel UHA sur : mondossierweb.uha.fr

Les cartes étudiantes ([Pass Campus](#)) seront distribuées à la rentrée universitaire, sous réserve que votre inscription administrative soit validée et finalisée dans les meilleurs délais.

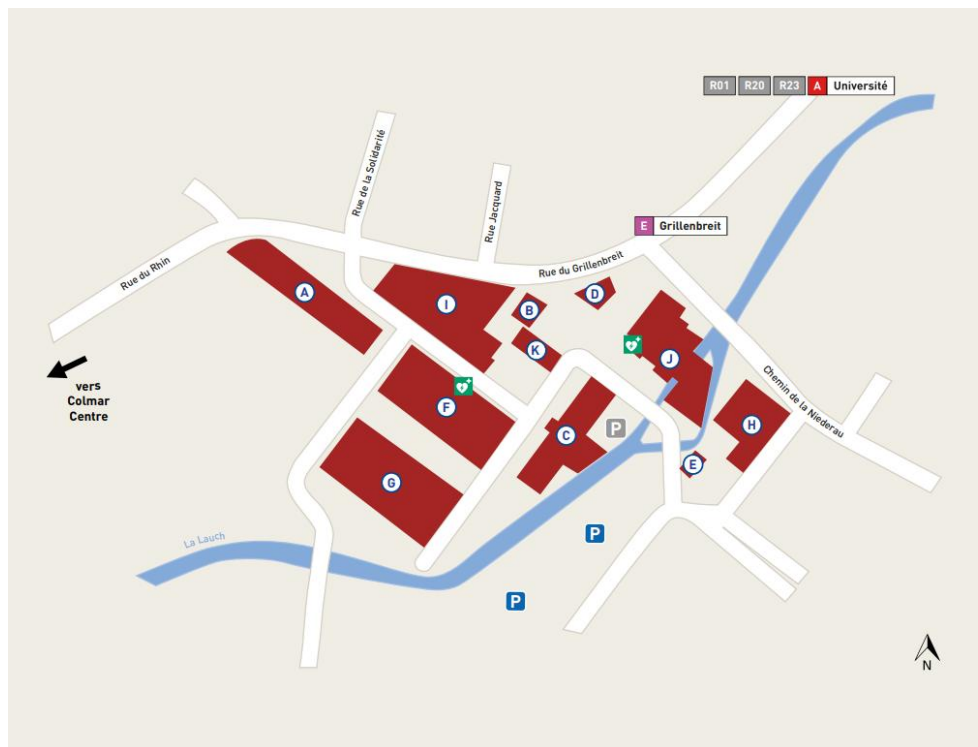
L'inscription administrative doit être terminée et validée par nos services AVANT la rentrée universitaire.

Pour tous renseignements ou en cas de difficultés, la scolarité de l'IUT de Colmar reste disponible de préférence par mail : scolarite.iutcolmar@uha.fr

PLAN D'ACCES AUX CAMPUS COLMARIENS

L'IUT de Colmar est composé de deux campus :

- Le Campus du Grillenbreit



Campus Grillenbreit

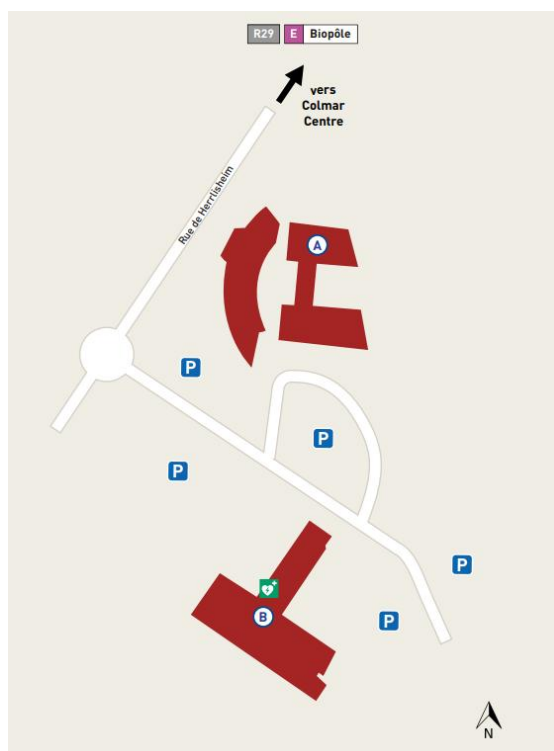
- (A) IUT de Colmar département HSE - Hygiène, Sécurité, Environnement
UHA Business School
Amphithéâtres 024 - 227
LISEC - Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication
CREGO - Centre de Recherche en Gestion des Organisations
- (B) Services universitaires
- (C) IUT de Colmar | Administration Générale
- (D) Accueil
- (E) Chauffage
- (F) IUT de Colmar département RT - Réseaux et Télécommunications
IRIMAS - Institut de Recherche en Informatique, Mathématiques, Automatique et Signal - Équipe RT
Amphithéâtre 014
- (G) IUT de Colmar département CJ - Carrières Juridiques
IUT de Colmar département TC - Techniques de Commercialisation
Amphithéâtre 034
CERDACC - Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes
- (H) IUT de Colmar département MTZE - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques
Antenne UHA de l'IPHC - Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien
Amphithéâtre 004
- (I) Learning Center
- (J) Restaurant Universitaire
- (K) Salle multifonction

Accès Transport

- | | | |
|--------------------|--------------|--------------|
| Parking Libre | Bus | Lignes Flu68 |
| Parking Personnels | Université | R01 |
| Défibrillateur | Grillenbreit | |

Campus Grillenbreit - Université de Haute-Alsace
34 rue du Grillenbreit, 68008 Colmar Cedex

- Le Campus du Biopôle → Spécialité Génie Biologique



Campus Biopôle

- (A) IUT de Colmar département GB - Génie Biologique
- (B) FST - Faculté des Sciences et Techniques | Pôle Agrosciences
LVBE - Laboratoire Vigne, Biotechnologies et Environnement

Accès Transport

- | | |
|---------------|----------------|
| Parking Libre | Défibrillateur |
| Ligne Flu68 | Bus |
| R29 | Biopôle |

Campus Biopôle - Université de Haute-Alsace
33 rue de Herrlisheim, 68008 Colmar Cedex

<https://www.iutcolmar.uha.fr/index.php/contacts-acces/>

INFORMATIONS UTILES

Attention, certains enseignements pourront avoir lieu à distance.

Nous vous recommandons de vous équiper d'un ordinateur muni d'une caméra et de son audio pour pouvoir suivre les enseignements.

N.B. : nos formations ne nécessitent pas l'achat de manuels scolaires.

Il n'y a pas de liste de matériel !

Les enseignants avertiront les étudiants en cas de besoin de matériel spécifique.

- **E-SERVICES.UHA.FR** : L'environnement numérique de travail pour l'ensemble de la communauté universitaire avec l'accès à l'ensemble des applications numériques indispensables au bon déroulement de l'année universitaire (ex. emploi du temps, MOODLE, messagerie, etc.) : [Lien](#)

- **RESTAURANT UNIVERSITAIRE** : Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site [IZLY.fr](#). Un mail d'activation vous sera envoyé sur votre adresse mail personnelle après votre inscription administrative. La carte étudiante ([Pass Campus](#)) vous sera remise après la rentrée universitaire. Celle-ci vous donnera accès à tous les restaurants universitaires du CROUS et vous permettra de payer sans contact après activation et rechargement de votre compte IZLY.fr (= porte-monnaie électronique).



- **LOGEMENTS** : Plusieurs solutions et conseils sont présentés sur le site internet de l'IUT de Colmar, rubrique « Formations », puis, « Inscriptions & Dates de rentrée » (en bas de page) : [Lien](#)

- **TRACE** : Pour connaître les lignes et les horaires, un site internet est à votre disposition sur : <https://www.trace-colmar.fr/>

Les abonnements de bus sont en vente sur la boutique en ligne <https://boutique.trace-colmar.fr/> L'agence commerciale se situe 29 rue Kléber à Colmar

- **SOCIAL ET SANTE** : Un médecin, une infirmière, une assistante sociale et un psychologue sont à votre disposition au service de médecine préventive durant l'année universitaire.

[Plus d'informations ? Cliquez ici !](#)

- **CHARTRE INFORMATIQUE DE L'UHA** : Nous vous invitons vivement à prendre connaissance de la « [charte liée à l'utilisation des ressources informatiques de l'UHA](#) » après votre inscription administrative.

- **APPRENTISSAGE** : Les réponses à toutes les questions que vous ou votre futur employeur pourriez-vous poser sur l'apprentissage sont à votre disposition sur le site du CFAU = Centre de Formation d'Apprentis Universitaire : www.cfau.fr.



- **STAGE** : De nombreuses informations sont disponibles sur le site du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle et des Stages ([BAIPS](#)). Les offres déposées par les entreprises sur la plateforme [Career Center](#) sont consultables via le portail e-services.uha.fr : [Lien](#)

- **LEARNING CENTER (= Bibliothèque Universitaire)** : [Plus d'informations ? Cliquez ici !](#)



BAIPS : BUREAU D' AIDE A L' INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE STAGES

*Affaire suivie par
B.A.I.P.S (tél : 03.89.33.66.81)
et
Service des affaires juridiques*

NOTE A L' ATTENTION DES ETUDIANTS DEVANT PARTIR EN STAGE

Vous partez en stage et devez fournir un certain nombre de documents à votre secrétariat afin que ce dernier se déroule de la meilleure façon possible et que votre protection soit assurée.

Vous devez souscrire une assurance « **responsabilité civile** » et produire une attestation de celle-ci à votre secrétariat qui vous délivrera alors votre convention de stage.

Cette attestation devra être établie au nom de l'étudiant bénéficiaire et couvrir :

- La totalité de la période de stage
- L'activité « stage »
- L'activité « stage à l'étranger » si tel est votre cas
- Les dommages provoqués de votre fait sur les lieux d'activité de votre stage

Ces mentions peuvent être rajoutées « à la main », l'assureur devra alors signer à côté de ces ajouts pour en assurer la validité.

Le départ en stage ne pourra avoir lieu qu'après avoir remis auprès de la scolarité, l'ensemble des documents requis et complets.

Le BAIPS et le service des affaires juridiques de l'UHA

NB : De nombreuses informations sont disponibles sur le site du [BAIPS](#).